



## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

0000000

### Accord-cadre de fournitures

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

MAIRIE DE CASTELGINEST

Grand'place du Général de Gaulle

CS 20243

31142 CASTELGINEST

SIRET : 213 101 165 00016

Téléphone : 05.61.37.75.37

Fax : 05.61.37.75.36

Adresse internet : <http://www.mairie-castelginest.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) : Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

Impression des Journaux d'information - Il s'agit d'un accord-cadre à bons de commande pour la fourniture du papier, de l'impression, du façonnage et de la livraison des 11 numéros par an du journal municipal, de 4 numéros par an du journal des associations, et de 5 ou 6 numéros du triptyque culturel.

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : 15 - Services de publication et d'impression

**Lieu principal d'exécution :**

Ville de Castelginest

Code NUTS : FR623

**CPV principal : 79823000-9**

Conformément à l'article 6 du décret relatif aux marchés publics, le titulaire doit obligatoirement respecter les éléments à caractère environnemental définis dans les pièces techniques.

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

## **Dévolution en marchés séparés**

*Informations sur les lots :*

**Lot n°1 : Impression du journal municipal**

**Lot n°2 : Impression du journal des associations**

**Lot n°3 : Impression du triptyque culturel**

### **Pour le lot n°1 Impression du journal municipal :**

La quantité minimum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 60 500 Journaux.

La quantité maximum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 66 000 Journaux.

### **Pour le lot n°2 Impression du journal des associations :**

La quantité minimum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 22 000 Journaux.

La quantité maximum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 24 000 Journaux.

### **Pour le lot n°3 Impression du triptyque culturel :**

La quantité minimum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 27 550 Journaux.

La quantité maximum de commandes pour chaque période (initiale et reconductions) est de 36 000 Journaux.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Le marché relatif au lot a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction expresse pour une période de 12 mois. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de reconduire ou non le marché.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

### **Interdiction de soumissionner :**

L'acheteur, en vertu de l'article 48 de l'ordonnance relative aux marchés publics, compte exclure les candidatures se trouvant dans les cas qui suivent, sous réserve que dans un délai de 5 jours à compter de la réception d'un courrier l'y invitant, le candidat démontre que son professionnalisme et sa fiabilité ne peuvent plus être remis en cause et, le cas échéant, que sa participation à la procédure de passation de l'accord-cadre public n'est pas susceptible de porter atteinte à l'égalité de traitement.

L'acheteur exclut les personnes qui, au cours des trois années précédentes, ont dû verser des dommages et intérêts, ont été sanctionnées par une résiliation ou ont fait l'objet d'une sanction comparable du fait d'un manquement grave ou persistant à leurs obligations contractuelles lors de l'exécution d'un accord-cadre public antérieur.

L'acheteur exclut les personnes qui ont entrepris d'influer indûment sur le processus décisionnel de l'acheteur ou d'obtenir des informations confidentielles susceptibles de leur donner un avantage indu lors de la procédure de passation de l'accord-cadre public, ou ont fourni des

informations trompeuses susceptibles d'avoir une influence déterminante sur les décisions d'exclusion, de sélection ou d'attribution.

### **Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

### **Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers ;
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans ;
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.

### **Présentation de candidature sous forme de DUME :**

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

**Procédure :** MAPA ouvert

### **Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur le critère unique du prix le plus bas.

La notation du critère prix s'effectue selon la formule suivante :

Prix le plus bas / prix proposé \* 10

### **Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 18-MAPA-FCS-10

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication :* 18/06/2018

*Date limite de réception des offres :* 12/07/2018 à 14h00

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable uniquement et gratuitement sur le profil d'acheteur.

### **Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :** Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise ne peut pas présenter pour l'accord-cadre ou un de ses lots plusieurs offres, en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

BP 7007

31068 Toulouse cedex 7

France

Tél: +33 562735757

Fax : +33 562735740

Mél: greffe.ta-toulouse@juradm.fr

**Service pour renseignements sur recours :**

Tribunal Administratif de Toulouse

68, rue Raymond IV

BP 7007

31068 Toulouse cedex 7 France

Tél: +33 562735757

Fax : +33 562735740

Mél : greffe.ta-toulouse@juradm.fr

**Conditions de remise des candidatures**

*- Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique :*

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://mairie-castelginest.e-marchespublics.com/>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

*- Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.*

*- Sur un support papier et remises sous pli cacheté au service destinataire contre récépissé.*

La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

**Profil d'acheteur :** <http://mairie-castelginest.e-marchespublics.com/>

Cliquer sur "afficher tout"

Sélectionner la consultation

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre administratif :

MAIRIE DE CASTELGINEST / Service des Marchés Publics

Thierry SCOTTO

Gd'Place du Général de Gaulle

CS 20243

31142 CASTELGINEST

Tél : 05.61.37.48.29

Mél : [service.marche@mairie-castelginest.fr](mailto:service.marche@mairie-castelginest.fr)

Adresse Internet : <http://www.mairie-castelginest.fr>

- pour les renseignements d'ordre technique :

MAIRIE DE CASTELGINEST / Service Communication

Stéphane LARANE

Gd'Place du Général de Gaulle

CS 20243

31142 CASTELGINEST

Tél : 05.61.37.48.27

Fax : 05.61.37.75.36

Mél : [steplara@mairie-castelginest.fr](mailto:steplara@mairie-castelginest.fr)

Adresse Internet : <http://www.mairie-castelginest.fr>

**Adresse de remise des offres :**

MAIRIE DE CASTELGINEST / Service des Marchés Publics

Gd'Place du Général de Gaulle

CS 20243

31142 CASTELGINEST

Horaires d'ouvertures : de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.